

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

RÉUNION DU 05 JANVIER 2026 - A 18 H 00 DEUXIEME CONVOCATION

Le cinq janvier 2026 à 18 h 00, se sont réunis, en séance ordinaire, suivant deuxième convocation, les membres du Conseil d'Administration du CCAS sous la présidence de Monsieur Jean-Charles VITAUX, Maire et Président. Pour rappel une première convocation des membres du CCAS a eu lieu le 29 décembre 2025 ; celle-ci a été reportée faute de quorum atteint.

Présents :

Jean-Charles VITAUX, Brigitte VIOLET, Cindy BARBE, Germain BOIVIN, Gérard VAUTIER, Marie-Antoinette CHARPENTIER Martine LEMERCIER, Chantal LORPHELIN.

Absent excusé : Richard VACOSSAINT

Absente : Odile BOINET

Secrétaire de séance : Cindy BARBE

Ordre du jour :

1. **Bilan de l'année**
2. **Prise en charge d'une facture de combustible dans le cadre du secours d'une famille en difficulté financière**
3. **Informations et questions diverses.**

1. Bilan de l'année

Monsieur le Président fait le bilan de l'année écoulée. A ce jour, le montant total des dépenses s'élève à 3 414.80 € et le montant des recettes à 7 475.95 €. Pour rappel, l'excédent antérieur reporté 2024 était de 14 978.94 €. Le solde est donc de 19 040.09 €.

Il relate :

- Les dépenses effectuées : bons de Noël solde 2024, cotisation URSSAF, 2 secours apportés en 2025.
- Les recettes encaissées : concessions cimetière, location de terres, subvention communale.

Monsieur le Président précise qu'au niveau des dépenses, ne figurent pas les bons de Noël distribués dernièrement.

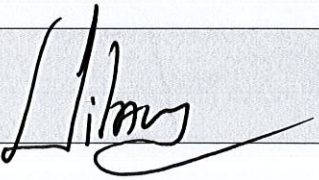
Madame VIOLET ajoute que le montant des bons de Noël avait été baissé afin d'offrir un spectacle aux aînés. Cette année, il n'y en a pas eu. Monsieur le Président précise que ce sujet sera évoqué lors de la prochaine mandature.

2. Prise en charge d'une facture de combustible dans le cadre du secours d'une famille en difficulté financière

Vu l'appel téléphonique du 23 décembre 2025 d'un administré (famille monoparentale avec 2 jeunes enfants) indiquant que sa cuve à fioul était vide et qu'il sollicitait le CCAS pour une aide au remplissage,

Considérant l'époque hivernale et l'approche des fêtes de Noël,

Monsieur le Président informe l'assemblée avoir commandé le 23 décembre 2025 301 litres de fioul à la Société Total Energies Proxi Nord Est de Beauchamps qui a procédé au plus vite à la livraison le 26 décembre 2025,

Le Président, Jean-Charles VITAUX		La Secrétaire, Cindy BARBE	
--------------------------------------	---	-------------------------------	---

Vu qu'il convient de prendre en charge le règlement de cette facture dans le cadre du secours de cette famille,

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS, décide à l'unanimité, de régler la facture de la société Total Energies-Proxi Nord Est située 12 rue du Lieu Dieu à Beauchamps correspondant à l'achat et à la livraison de 301 litres de fioul domestique pour un montant de 346.15 € TTC.

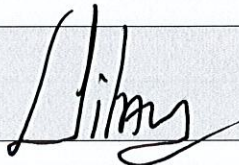
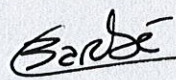
Une délibération portant le n° CCAS-2026-01 sera prise.

3. Informations et questions diverses

Sont évoquées diverses situations dont Monsieur le Président a dû faire face :

- l'expulsion d'une personne de son logement social,
- une personne déclarant subir des violences conjugales,
- un jeune de 19 ans qui logeait dans la rue,
- une personne âgée vivant seule pour qui, il a fallu, alerter la famille de la situation,
- une famille pour l'obtention de tickets de cantine : le problème consiste au fait que, dans le cadre du RPI de la Vallée de la Bresle, la commune de Bouvaincourt sur Bresle n'a pas délibéré pour permettre ce genre de transaction.

La séance est levée à 18 h 36.

Le Président, Jean-Charles VITAUX		La Secrétaire, Cindy BARBÉ	
--------------------------------------	---	-------------------------------	---